

Responsable de la surveillance du patrimoine ouvrages d'art (H/F)



Titulaire ou contrat de 3 ans



Chaumont (52)



Fin de publicité : 27/07/2025

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Technicien
<p>Temps de contrat : 39h/semaine</p> <p>Fondement juridique du candidat contractuel : Emploi n'ayant pu être pourvu par un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)</p>	<p>Echelon 1 : 1 836,20 € R.I.F.S.E.EP. B2 : 548,00 €</p> <p><i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire du grade renseigné. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i></p>

Missions du service – positionnement de l'agent :

Au sein de la direction des infrastructures du territoire, sous l'autorité hiérarchique du chef de service et de son adjoint, en étroite collaboration avec les quatre pôles techniques, le responsable de la surveillance du patrimoine ouvrages d'art assure des missions essentielles pour garantir la pérennité du patrimoine ouvrages d'art et permettre la circulation des usagers sur le réseau routier départemental dans des conditions optimales de sécurité. À ce titre, il anime le groupe des responsables travaux neufs et ouvrages d'art des pôles techniques.

Tâches confiées : (la fiche n'est pas complète, vous pouvez la demander à contact.recrutement@haute-marne.fr)

- Porter la politique de surveillance définie par la collectivité :
 - participer à la définition des politiques de surveillance du patrimoine « ouvrages d'art » ;
 - assurer une veille dans ce domaine pour proposer d'éventuelles évolutions.
- Organiser la mise en œuvre de cette politique de surveillance :
 - diriger et organiser l'activité de l'unité surveillance du patrimoine ouvrages d'art
 - planifier les inspections détaillées périodiques et en contrôler la bonne exécution ;
 - planifier en lien avec les responsables travaux neufs et ouvrages d'art des pôles techniques
 - être référent des responsables travaux neufs et ouvrages d'art pour les inspections réalisées en régie
 - établir et gérer les marchés des inspections détaillées réalisées par des prestataires privés ;
 - organiser et suivre des diagnostics ciblés ;
 - assurer la concertation avec les gestionnaires des voies franchies (APRR, SNCF, VNF, DIR Est...).
- Compiler et analyser les résultats :

Formulation des avis sur la capacité des ouvrages dans le cadre des demandes de passages de transports exceptionnels :

- analyser les hypothèses de dimensionnement prises en compte lors de la construction de l'ouvrage
- transmettre les éléments du dossier de l'ouvrage, notamment la note de calcul
- missionner des prestataires pour effectuer des recalculs d'ouvrages en cas de fortes incertitudes ;
- transmettre les observations concernant les ouvrages d'art au service exploitation et sécurité routières

Profil recherché : Aptitudes relationnelles, à l'écoute et à l'animation ; Esprit d'analyse et de synthèse et capacité rédactionnelle ; Sens de l'initiative, rigueur et organisation ; Maîtrise des outils informatiques ; Connaissances dans le domaine des ouvrages d'art - ponts et murs de soutènement ; Connaissances en marchés publics. Discrétion et réserve ;

Pourquoi nous rejoindre ?

Les plus : Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle, prévoyance obligatoire et CNAS.

Organisation de travail : Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 22 jours RTT et 25 jours de congés annuels.

*Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de **télétravail** sur 12 mois (versement d'une indemnité de télétravail) – Possibilité de versement du forfait mobilité durable.*